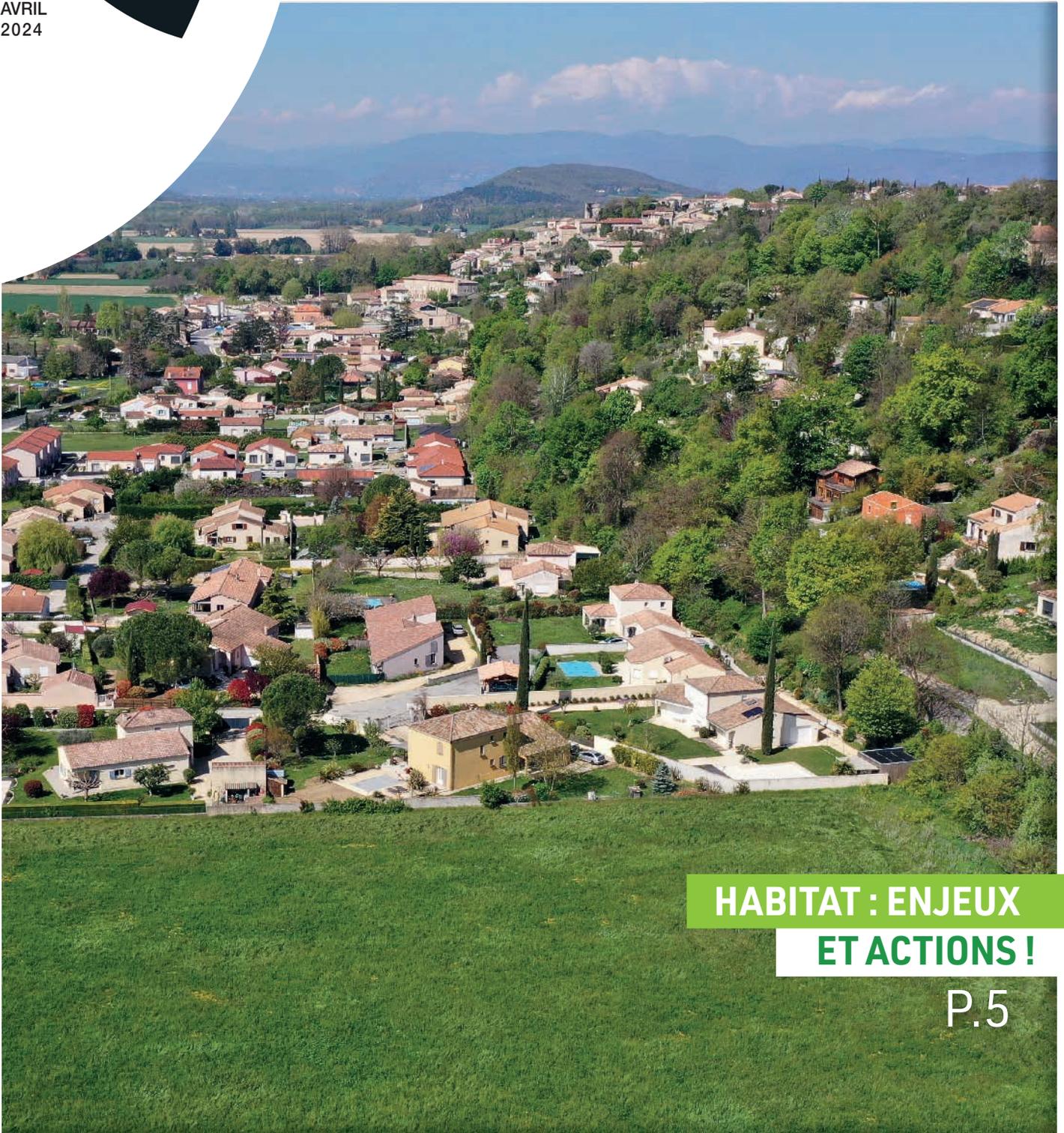


Val^{DE} Drôme

N°69
AVRIL
2024

LE **MAG'INFO** DE VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



**HABITAT : ENJEUX
ET ACTIONS !**

P.5

valdedrome.com

ALEX - AMBONIL - AUTICHAMP - BEAUFORT-SUR-GERVANNE - CHABRILLAN - CLIUSCLAT - COBONNE - DIVAJEU - EURRE - EYGLUY-ESCOULIN - FÉLINES-SUR-RIMANDOULE - FRANCILLON-SUR-ROUBION - GIGORS-ET-LOZERON - GRÂNE - LA RÉPARA-AURIPLES - LA-ROCHE-SUR-GRÂNE - LE POËT-CÉLARD - LIVRON-SUR-DRÔME - LORIOI-SUR-DRÔME - MIRMANDE - MONTCLAR-SUR-GERVANNE - MONTOISON - MORNANS - OMBLÈZE - PLAN-DE-BAIX - SAOÛ - SOYANS - SUZE - VAUNAVEYS-LA-ROCHETTE

VAL de Drôme
en Biovallée
L'INTERCOMMUNALITÉ

À RETENIR

LE BONUS BSR POURSUIT SA ROUTE LA BOURSE AU PERMIS AUSSI !

> Afin d'aider les jeunes à acquérir leur indépendance et faciliter leurs déplacements, la Communauté de communes maintient son Bonus BSR. Soit une aide de 50 € pour l'obtention d'un **Brevet de Sécurité Routière** au cours des 6 derniers mois, au sein d'une auto-école ou d'une association agréée. Un coup de pouce réservé aux habitants ayant minimum 14 ans, dont le foyer a un revenu fiscal de référence inférieur ou égal à 14 089 €.



> L'Intercommunalité octroie également **chaque année 40 bourses au permis** aux jeunes du territoire âgés de 15 à 25 ans, en échange de 50 heures de bénévolat à effectuer dans une association ou une commune du territoire. Une aide pouvant aller jusqu'à 500 € (à condition que le quotient familial du foyer n'excède pas 1 000 €).

→ Toutes les conditions sur ces deux dispositifs et les dossiers de demandes d'aide à retrouver sur www.valdedrome.com rubrique Vie quotidienne > Jeunesse

PLAN CLIMAT

2 ANS APRÈS, OÙ EN SOMMES-NOUS ?

La Communauté de communes du Val de Drôme en Biovallée a adopté un **Plan Climat Air Énergie Territorial en septembre 2021, pour une durée de 6 ans.**

Objectif : mettre en place des actions concrètes pour lutter contre le changement climatique et s'y adapter. Chaque année, un Observatoire est réalisé, présentant les avancées du Plan Climat et mettant en avant des données chiffrées qui permettent de mesurer les efforts fournis.

Retrouvez l'édition 2023 de l'Observatoire sur www.valdedrome.com rubrique Un territoire en mouvement > Transition écologique > PCAET



POUR VOS ÉVÉNEMENTS, L'INTERCOMMUNALITÉ PEUT VOUS LOUER DU MATÉRIEL !

Vous êtes une association et vous organisez un événement ? La Communauté de communes peut vous louer du matériel. Tables, bancs, grilles d'expositions, estrade (pack Samia), jupe de scène et tapis de danse sont proposés à la location, pour une journée ou plus. Le matériel est à venir récupérer et à ramener au siège de la Communauté de communes, Écosite du Val de Drôme à Eurre.

+ d'infos et réservation :
www.valdedrome.com

INFOS PRATIQUES

→ BUREAUX ADMINISTRATIFS
Écosite du Val de Drôme
96, ronde des Alisiers - 26400 Eurre
Tél. 04 75 25 43 82
ccvd@val-de-drome.com

→ PETITE ENFANCE
Du lundi au vendredi de 9h à 12h30
Tél. 04 75 25 64 36
petiteenfance@val-de-drome.com

→ LE CAMPUS

Retrouvez son actualité sur www.lecampus.valdedrome.com
[f](https://www.facebook.com/lecampus.valdedrome) [in](https://www.linkedin.com/company/lecampus.valdedrome) @lecampus.Valdedrome

[f](https://www.facebook.com/valdedrome.interco) SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK
@valdedrome.interco

Directeur de la publication, Jean Serret. Rédaction : CCVD, New Deal. Création, mise en pages : New Deal - RC Grenoble.
© Photos : CCVD, Huileries Richard, Pinkshot, Shutterstock, X-droits réservés. Tirage 13500 exemplaires.
ISSN 2801-1643. Dépôt légal à parution. Communauté de communes du Val de Drôme en Biovallée, Écosite du Val de Drôme - 96, ronde des Alisiers - 26400 Eurre. Tél. : 04 75 25 43 82. Ce magazine est imprimé sur du papier PEFC, issu d'une gestion durable des forêts, respectueuse de l'environnement, socialement bénéfique et économiquement viable. Pour recevoir directement votre magazine à votre domicile ou en cas de non-distribution, contactez le 04 75 25 43 82. Il est aussi disponible à la Communauté de communes du Val de Drôme, Le Campus, dans vos mairies ou téléchargeable sur valdedrome.com

SOMMAIRE

4



VU !

5/7



FOCUS

HABITAT : ENJEUX
ET ACTIONS

8/10



ACTUALITÉS

→ LUTTER CONTRE
LE FRELON ASIATIQUE

→ COMMUNICATION

→ ROULEZ EN
TOUTE LIBERTÉ

→ ANIMATIONS À
LA GARE DES RAMIÈRES

11



RENCONTRE

FAMILLE RICHARD
HUILERIE RICHARD À MONTOISON

édito



Jean SERRET
Président de la Communauté de communes
du Val de Drôme en Biovallée
Maire de Eurre

L'aménagement et le développement d'un territoire sont une affaire permanente d'équilibre à trouver et à maintenir. Équilibre entre la création / implantation d'équipements et de services et les conditions d'accessibilité et de mobilité. Équilibre entre la dynamique économique et la préservation des espaces agricoles et naturels. Équilibre également entre la croissance démographique et la préservation de la convivialité dans un lieu de vie à taille humaine.

**Offrir à nos habitants
un vrai parcours
résidentiel pour
qu'ils puissent rester
sur le territoire**

Mais cet équilibre repose en fait sur un pilier commun : les habitants. Sans eux, pas besoin de services, ni d'équipements. Sans eux, pas d'actifs pour travailler, ni de consommateurs pour acheter et profiter de nos bons produits locaux de qualité. Sans eux encore, pas de vie animée et de cœurs de villages habités.

Cette question est d'autant plus majeure dans des territoires à dominante rurale comme le Val de Drôme où le maintien de la population

est une condition sine qua non pour conserver un territoire vivant. Or, cette condition n'est pas simple à remplir. Non seulement il faut permettre à nos habitants de rester tout au long de leur vie, mais aussi en accueillir de nouveaux, afin de contribuer à la dynamique familiale et au renouvellement démographique. Et quoi de plus essentiel que le logement pour y répondre ?

Aux côtés des communes, des promoteurs, des bailleurs, c'est pour contribuer à une meilleure offre que la Communauté de communes s'est ainsi engagée dans une politique de l'habitat ambitieuse, à la fois en termes quantitatifs pour faciliter la production de logements et en termes qualitatifs pour des logements adaptés et agréables. Ses objectifs sont clairs :

- Participer au développement d'une gamme variée, à tous les prix, en locatif ou en accession, pour répondre aux besoins de tous, des plus jeunes aux plus anciens.
- Concourir à une meilleure qualité des logements, qu'ils soient dignes d'y vivre, et aussi peu consommateurs en énergie et en foncier, afin de préserver les espaces non bâtis.

Des actions fortes sont d'ores et déjà lancées pour y parvenir !

VISITE PRÉFECTORALE > 22 DÉCEMBRE 2023

Le Préfet, Thierry Devimeux, accompagné de la sous-préfète de Die, Véronique Simonin, a effectué un déplacement sur le territoire fin 2023. Il s'est d'abord rendu sur le parc économique de la Confluence à Livron-sur-Drôme pour faire notamment le point sur les travaux de la déviation. Direction ensuite Loriol-sur-Drôme et le centre sportif intercommunal, puis Eurre pour visiter la nouvelle cuisine centrale intercommunale inaugurée la veille. La journée s'est terminée par la visite de la micro-crèche de Soyans et du bus itinérant France services. Ce déplacement a été l'occasion pour Jean Serret, Président de l'Intercommunalité, d'échanger sur de nombreux sujets avec le Préfet.



CIRCUITS DÉCOUVERTE DES MÉTIERS > DU 5 AU 16 FÉVRIER

Près de 700 collégiens ont participé à l'édition 2024 des « Circuits découverte des métiers ». Pour rappel, l'objectif de cette opération, initiée il y a plus de 10 ans, est de mieux faire connaître les entreprises, les métiers et les filières porteuses de notre territoire à la jeune génération. 50 entreprises ont accepté d'ouvrir leurs portes à ces collégiens pour leur présenter leurs activités avec enthousiasme.



VISITE DE CHANTIER DE LA FRICHE DRÔME FRUITS À LIVRON > 20 FÉVRIER

Jean Serret, Président de l'Intercommunalité, et Francis Fayard, vice-Président et Maire de Livron-sur-Drôme, se sont rendus sur l'ancien site de la coopérative Drôme Fruits : une friche de 1,3 ha comprenant 7 000 m² de bâtiments, actuellement en cours de réhabilitation. Le projet consiste à construire des logements (dont des logements sociaux) et à accueillir des bâtiments à vocation économique dédiés au tertiaire. Après des travaux de désamiantage, place à la démolition et déconstruction des superstructures. Il faudra ensuite attendre les interventions de la DRAC et de l'INRAP (fouilles archéologiques) pour débiter le terrassement.

DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE POUR LES PLUS PETITS > JANVIER ET FÉVRIER

Le projet « Mycélium », porté par la Compagnie Rapprochées, a été retenu pour une résidence de territoire à vocation d'éducation artistique et culturelle. Ainsi, de janvier à juillet 2024, la compagnie va intervenir dans 4 structures intercommunales de la petite enfance avec une proposition chorégraphique et musicale immersive adaptée aux plus petits. Une intervention, qui ne consiste pas à faire une représentation de laquelle les enfants ne seraient que spectateurs, mais bien d'inviter les enfants à interagir par le biais de danses douces et du mouvement.



FOCUS

HABITAT : QUELLES ACTIONS POUR QUELS ENJEUX ?

LE VAL DE DRÔME A TOUS LES ATOUTS POUR ÊTRE UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET AGRÉABLE À VIVRE. PAYSAGES, ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES, DESERTE, LOISIRS... MAIS IL SOUFFRE D'UN MANQUE DE LOGEMENTS À LA FOIS POUR LE BESOIN DES HABITANTS ACTUELS MAIS AUSSI POUR L'ACCUEIL DE NOUVELLES FAMILLES. DE NOMBREUSES ACTIONS SONT DONC LANCÉES POUR DÉVELOPPER L'OFFRE.

Le territoire du Val de Drôme, globalement très attractif, fait aussi malheureusement face à un fort déficit de logements qui soient accessibles financièrement. Il devient de plus en plus difficile d'accueillir de nouveaux ménages, et même de maintenir la population en place (qui peut avoir besoin de logements supplémentaires suite à la séparation des couples ou à l'émancipation des enfants). Au risque d'entraîner des difficultés de recrutement pour les entreprises locales et de mettre en péril un pan du secteur économique. Par ailleurs, les centres-villes des pôles structurants que sont Livron-sur-Drôme et Loriol-sur-Drôme, concentrent une part non négligeable de logements vacants et vieillissants. Et certaines communes rurales sont dominées par les résidences secondaires parfois sous-occupées. Le modèle lotissement n'étant aujourd'hui plus adapté à la demande, il est temps d'inventer un autre modèle.

Afin de répondre à ce besoin en logements tout en préservant la ressource foncière, la Communauté de communes du Val de Drôme en Biovallée a adopté un nouveau **Programme Local de l'Habitat (PLH)** pour la période 2022-2028. Au travers de ce document opérationnel qui porte la politique de l'habitat de l'Intercommunalité, plusieurs objectifs sont en jeu. Tour d'horizon des orientations et des actions en cours.

Créer de nouveaux logements

Au vu de la situation actuelle et des objectifs démographiques, le Programme Local de l'Habitat (PLH) estime que plus de 1 400 logements supplémentaires sont nécessaires sur la période 2022-2028 pour répondre aux besoins du territoire. Soit environ 240 nouveaux logements par an. Pour atteindre cet objectif ambitieux, **plusieurs actions sont en cours.**

→ REMOBILISATION DU PARC DE LOGEMENTS VACANTS

Pour inciter les propriétaires des 300 logements recensés sur le territoire à les remettre sur le marché des résidences principales, deux outils sont en place :

→ **une taxe d'habitation sur les logements vacants** due par les propriétaires de logements non meublés et non occupés depuis au moins deux ans de suite,

→ **une aide pour la rénovation thermique des logements vacants** jusqu'à 2 000 € par logement s'il est remis sur le marché des résidences principales pour au moins 6 ans.

+ D'INFOS

Service Public de l'Énergie (SPIE)
energie.habitat@cccps.fr - 09 70 59 05 15

240

C'est le nombre
de nouveaux logements
prévus chaque
année d'ici 2028



DÉVELOPPER UNE OFFRE DE LOGEMENTS ABORDABLES

Le Programme de l'Habitat prévoit de développer 11 % des nouveaux logements en parc locatif conventionné, soit 180 logements au total d'ici 2028.

Cette offre conventionnée est en effet indispensable pour permettre aux ménages plus modestes de se loger, et faciliter le renouvellement régulier des locataires qui contribue au dynamisme des communes et au maintien de leurs services (écoles notamment).

La production de cette offre s'appuie :

- > sur les bailleurs sociaux, encouragés à concentrer leurs efforts sur la rénovation d'îlots complexes avec un objectif de 25 logements locatifs sociaux par an,
- > sur les communes, soutenues par l'Intercommunalité, avec un dispositif d'aide à la création ou rénovation de logements communaux à hauteur de 2 000 € par logement, conditionnée à la mise en location en résidence principale à loyer abordable (objectif de 12 logements communaux par an).

Améliorer la qualité de l'habitat

Si le Programme Local de l'Habitat entend répondre aux besoins quantitatifs en logements sur le territoire, l'Intercommunalité veut aussi agir pour résorber les situations de mal-logement.

→ LUTTER CONTRE L'HABITAT INDIGNE

Depuis le 1^{er} août 2023, une demande d'autorisation préalable à la mise en location, dite « permis de louer », est en place dans le centre-ville de Loriol-sur-Drôme afin de veiller à la qualité du logement. À compter de ce mois d'avril, la commune de Livron-sur-Drôme instaure également ce permis de louer sur le périmètre de son centre-ville.

+ D'INFOS

permisdelaouer@loriol.com - 04 75 61 63 76
permisdelaouer@mairie-livron.fr - 04 75 61 16 60

→ ENCOURAGER LA COHABITATION INTERGÉNÉRATIONNELLE

La Communauté de communes encourage la colocation intergénérationnelle pour répondre à la fois aux besoins des jeunes et des seniors. Le principe est simple : d'un côté une personne met au moins une chambre à disposition, et de l'autre une personne propose en échange une présence rassurante, le partage de repas et des aides occasionnelles. L'Intercommunalité a signé une convention avec l'association Solidarité Habitats afin qu'elle développe davantage son dispositif de colocation intergénérationnelle sur le territoire.

+ D'INFOS

Solidarités Habitats
contact@solhab.eu - 04 75 55 34 42

→ PRODUCTION DE NOUVEAUX LOGEMENTS EN RENOUVELLEMENT URBAIN

Le territoire compte quelques friches et ruines potentiellement reconstrucibles d'anciens ateliers, hangars ou granges situés en centre-bourg, qui ne retrouveront plus de vocation agricole ou industrielle. Ce potentiel bâti peut être intéressant pour créer de nouveaux logements sans nouvelle consommation foncière. Aussi, l'Intercommunalité encourage la requalification de ces espaces, comme la friche de Drôme Fruits à Livron-sur-Drôme. Cette ancienne coopérative fruitière est en cours de démolition et accueillera à terme des logements et des bâtiments à vocation tertiaire.

À noter que le programme Petites Villes de Demain (PVD), dont Livron et Loriol sont lauréates, vise à soutenir les communes dans leurs projets de revitalisation de leur centre-ville, et comprend un volet logement obligatoire pour de la réhabilitation, de la rénovation ou de la création de logements en cœur de ville.

→ CONSTRUCTION DE LOGEMENTS NEUFS

Le Programme Local de l'Habitat prévoit la construction de plus de 1 000 logements neufs. Afin de limiter la consommation foncière, il est nécessaire de repenser les modèles d'habitat et de développer des formes plus denses tout en préservant la tranquillité et l'intimité des espaces individuels. Grâce à ces créations de logements, l'offre sera accessible d'un point de vue financier ; elle sera bien plus diversifiée que la seule maison individuelle avec jardin en accession et facilitera notamment le parcours résidentiel des jeunes ménages.

à savoir

Face à une hausse importante du prix de l'immobilier, à des terrains de plus en plus rares, et à l'obligation de limiter la consommation des espaces, l'Intercommunalité a décidé de mettre en place une véritable stratégie foncière. Son objectif est de rester en veille sur les disponibilités, saisir les opportunités, mettre en place des dispositifs solidaires pour proposer des logements à des prix accessibles.

+ D'INFOS

Service Public de l'Énergie (SPIE)
energie.habitat@cccps.fr - 09 70 59 05 15



POUR FAIRE UN SIGNALEMENT, RDV SUR LA PLATEFORME RÉGIONALE DÉDIÉE : www.frelonsasiatiques.fr

Après ce signalement du nid en ligne, vous serez recontacté pour de plus amples informations sur le procédé de destruction, les modalités de facturation et pour valider votre accord définitif.



PRÉVENTION

Frelon asiatique : que faire en cas de nid ?

Si vous remarquez chez vous ou lors de vos promenades sur le territoire un nid de frelons asiatiques, signalez-le !

Pour lutter contre le frelon asiatique et limiter sa progression sur le territoire, l'Intercommunalité prend en charge depuis 2023 une partie du coût de la destruction du nid. Ce dispositif permet de réduire la participation financière des particuliers à 75 € par nid (après déduction de l'aide du Département de la Drôme s'élevant à 20 €). L'an dernier, 18 nids ont ainsi été détruits avec l'aide de ce dispositif. L'Intercommunalité le reconduit donc en 2024 avec les mêmes conditions.

- Si le nid est sur l'espace public, il est entièrement pris en charge par l'Intercommunalité.
- Si le nid est sur votre propriété, un règlement de 75 € vous sera demandé par l'entreprise spécialisée le jour de la destruction du nid.

RESTEZ INFORMÉ !

TOUT SAVOIR DE CE QU'IL SE PASSE SUR VOTRE TERRITOIRE !

Vous voulez en savoir plus sur les actualités et les actions de votre Communauté de communes ? Plusieurs outils sont à votre disposition !

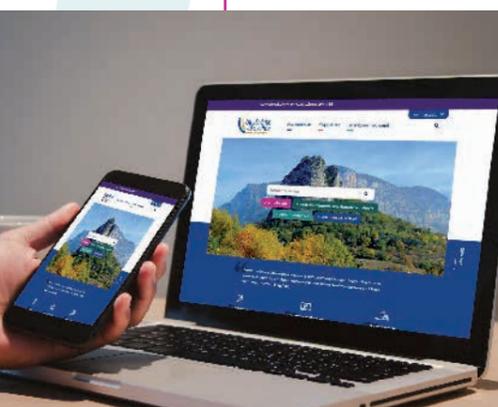
Rendez-vous sur le site internet www.valdedrome.com ! Services, équipements, démarches, accompagnement... on vous explique tout ce que peut faire l'Intercommunalité pour vous ! Retrouvez également toutes les actus et les actions menées par la collectivité.

Fan des réseaux sociaux ? La page Facebook [valdedrome.interco](https://www.facebook.com/valdedrome.interco) est alimentée chaque jour en actualités. Abonnez-vous à la page pour être averti des dernières infos et alertes !

Chaque trimestre, le magazine **Val de Drôme Info** vous permet aussi de revenir sur les actions locales.

Enfin, il y a bientôt un an, la Communauté de communes a équipé les communes volontaires de l'outil **PanneauPocket** : une application à télécharger gratuitement qui permet d'accéder aux informations diffusées par votre commune et éventuellement celles alentour. Faites l'essai !

> Application gratuite « PanneauPocket » à télécharger sur AppStore, PlayStore ou AppGallery.



MOBILITÉS

ROULEZ EN TOUTE LIBERTÉ !

Nouveaux équipements urbains et évolution du service de location vélos : en 2024 l'Interco en fait + pour que vous roulez mieux !



Se déplacer à vélo oui, mais pas toujours facile de trouver où le stationner en toute sécurité !

C'est pourquoi l'Intercommunalité équipe ses communes de mobiliers urbains dédiés : des consignes vélo et des arceaux, dont certains avec borne de recharge pour vélo électrique. Ces équipements sont installés par les communes à proximité d'arrêts de car ou d'axes principaux, l'objectif étant de multiplier les stations de mobilité afin de faciliter l'utilisation d'autres modes de transport et rendre l'usage de la voiture moins systématique, même sur un territoire rural comme le nôtre. Ce programme d'équipement se poursuivra en 2024 et 2025 afin de rendre les déplacements à vélo plus simples pour tous.

De nouveaux points de location pour le service Location 2 roues

→ L'autre nouveauté de ce début d'année concerne le service Location 2 roues. Lancé en décembre 2021 par l'Intercommunalité afin d'encourager les déplacements à vélo, ce service permet aux habitants du territoire de louer un vélo à assistance électrique pour 1, 3 ou 6 mois. Et bien souvent il n'y en a pas assez pour tout le monde ! Devant un tel succès, 11 nouveaux vélos ont été achetés, portant à 43 la flotte totale du service. 2 nouveaux points de retrait ont également ouvert à Livron-sur-Drôme (1, rue des Renoncées - Local Val d'emploi) et à Saoû (15, rue de l'Oume - Chez Mérinos Cycles), en complément de celui déjà existant à Eurre (au siège de la Communauté de communes).

Pour effectuer sa réservation, rien ne change. Tout se fait sur une plateforme dédiée accessible depuis www.valdedrome.com. Comme auparavant, il suffit de choisir sa durée de location, son modèle de vélo (taille) et désormais son point de retrait. Le prix, lui non plus, ne change pas : 30 € pour un mois de location.

→ **Autre nouveauté !** La possibilité de louer 2 vélos-cargos : un biporteur avec caisse avant et un vélo allongé longtail. Des véhicules proposés à la location aux professionnels qui travaillent sur le territoire, mais aussi aux familles.

Tarifs : 60 € ou 70 € suivant le modèle, pour un mois de location.

Un 3^e vélo-cargo a été acquis par l'Intercommunalité et mis à disposition de Val d'Emploi, l'Entreprise à But d'Emploi (EBE) créée à l'issue de l'expérimentation Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD), pour son service de livraison en vélo-cargo « On Livr'On Roule ».

→ + d'infos et réservation sur www.valdedrome.com

BONUS VÉLO

BÉNÉFICIEZ D'UNE AIDE

Le Bonus vélo s'étend aux vélos d'occasion !

Pour la 5^e année consécutive, l'Intercommunalité reconduit son Bonus vélo avec une aide à l'achat.

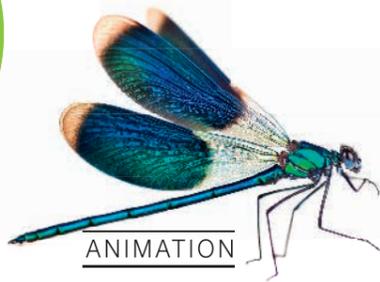
JUSQU'À 200€ pour l'achat d'un vélo à assistance électrique
OU DE 50€ pour l'achat d'un vélo classique, d'un kit d'électrification ou d'une roue électrique

Cette année, le dispositif évolue et s'étend aux vélos d'occasion, qu'ils soient électriques ou non, ainsi qu'aux roues électriques et kits d'électrification neufs !

Aide soumise à conditions de ressources et réservée aux habitants du Val de Drôme

+ d'infos et dossier de demande d'aide : www.valdedrome.com



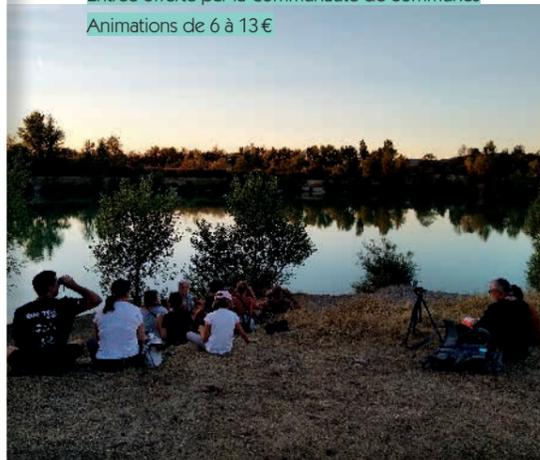


VIBREZ AVEC LA NATURE !

LA FAUNE ET LA FLORE S'ANIMENT ET LES PAYSAGES SE PARENT DE MILLE COULEURS AVEC L'ARRIVÉE DU PRINTEMPS. POUR PROFITER DE SORTIES EN PLEIN AIR ET CONTEMPLER LA NATURE, CAP SUR LA RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DES RAMIÈRES ET SA BIODIVERSITÉ PRÉSERVÉE !

Avant ou après des instants de balade au gré des chemins, on prend le temps de (re)découvrir la Réserve, la rivière Drôme et les espèces qui la peuplent en visitant la Gare des Ramières, maison de la Réserve qui a rouvert ses portes le 6 avril dernier. Seul, en famille ou entre amis, c'est un programme d'animations variées qui vous est ainsi proposé ! (voir ci-contre)

Entrée offerte par la Communauté de communes
Animations de 6 à 13€



OUVERTURE DE LA GARE DES RAMIÈRES, MAISON DE LA RÉSERVE

Mercredis, week-ends et jours fériés
hors vacances scolaires
de 13 h 30 à 18 h 30

Tous les jours
Du 6 avril au 5 mai & du 19 oct. au 3 nov.
de 13 h 30 à 18 h 30
En juillet et août
de 10 h 30 à 12 h 30 et 13 h 30 à 18 h 30

VENEZ CHERCHER VOTRE KIT D'ÉCONOMIE D'EAU !

Le Syndicat Mixte de la Rivière Drôme (SMRD) propose à tous les habitants du bassin de la vallée de la Drôme des kits d'économie d'eau à installer à domicile.

Des kits à récupérer gratuitement dans différents points de distribution dont :

- > la mairie d'Allex à ses horaires d'ouverture,
- > l'association Les Gens du coin à Saou (sur RDV à gensducoin@gmail.com ou au 06 74 50 26 70).

Pour l'obtenir, l'opération se déroule en 2 étapes :

1. Récupérez votre sac débitmètre et votre questionnaire à remplir chez vous ;
2. Retournez avec votre questionnaire auprès du conseiller qui vous constitue un kit sur-mesure à installer chez vous (pastilles de détection de fuites pour WC, mousseurs 5L/min pour robinet, sabliers de douche 5 minutes...).

Cette distribution ne concerne pas les habitants de Mornans, Le Poët-Celard, Félines-sur-Rimandoule, Soyans et Francillon-sur-Roubion dont la commune ne dépend pas du SMRD.

Plus d'infos sur www.riviere-drome.com



> DES NOUVEAUTÉS...

- > Des ateliers de création et d'entretien d'un jardin au naturel qui intègre la biodiversité locale.
- > Des balades naturalistes autour de la découverte et de l'identification des chants d'oiseaux.
- > Deux animations autour de l'observation du paysage qui nous entoure, depuis les origines de sa création, à son devenir.

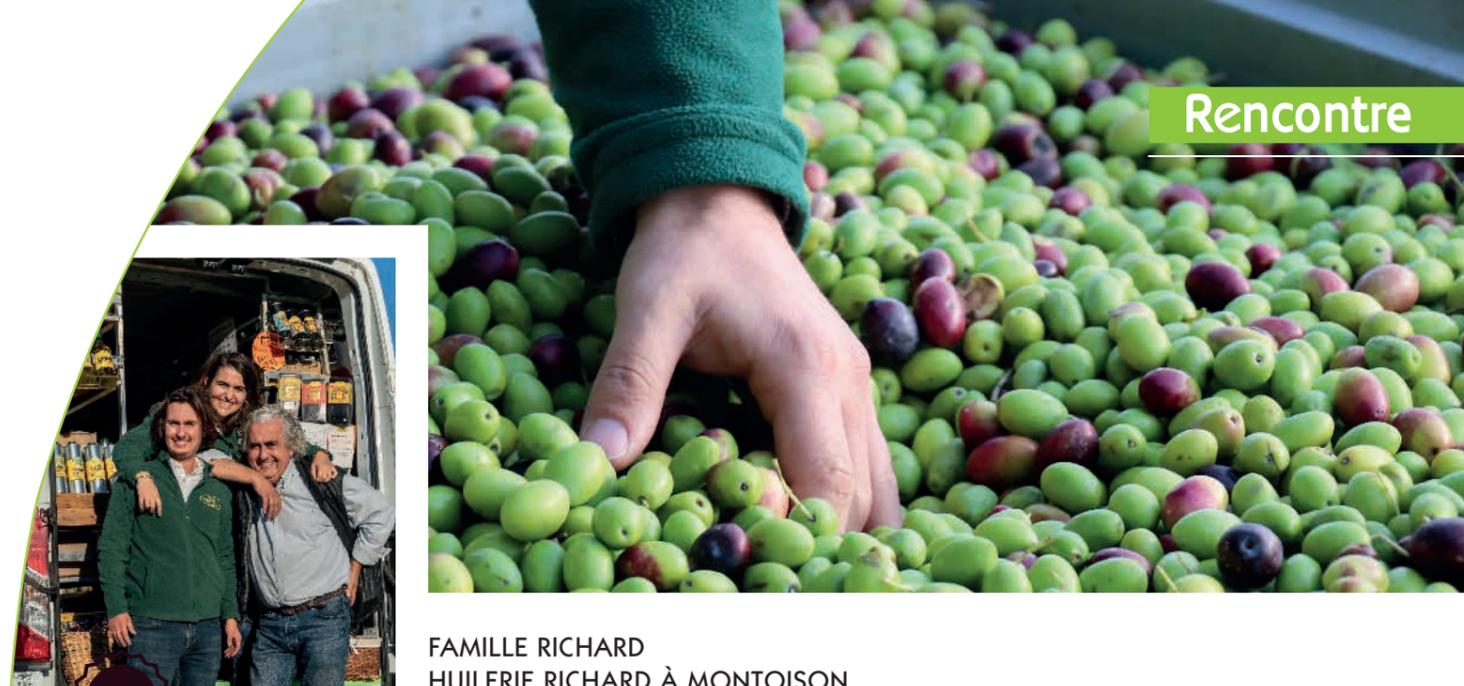
> ...DES CLASSIQUES...

- > Des ateliers de fabrication d'abris, nichoirs ou mangeoires pour les bricoleurs en herbe.
- > Des balades naturalistes pour les passionnés de faune et de flore.
- > Des balades hors du temps pour ceux qui souhaitent assister au réveil et au coucher de la nature.
- > Des expositions temporaires d'artistes du territoire.
- > Des soirées ciné estivales autour de films naturalistes projetés en plein air.

> ...ET DES ÉVÉNEMENTS !

- > Fréquence grenouille 25 avril
- > La Fête de la Nature 25 et 26 mai
- > Les Rendez-vous aux Jardins & la Fête des mares 1^{er} et 2 juin
- > La nuit des étoiles 12 août
- > La nuit de la chauve-souris 27 août
- > La Fête de la Science 12 et 13 oct.

LE PROGRAMME COMPLET SUR
www.lagaredesramieres.com



FAMILLE RICHARD
HUILERIE RICHARD À MONTOISON

LE GOÛT ET LA TRADITION EN HÉRITAGE

L'HUILERIE RICHARD PORTE DEPUIS BIENTÔT 140 ANS LES MÊMES VALEURS AUTOUR DU RESPECT DE L'HUMAIN ET DE L'ENVIRONNEMENT.

Si l'histoire de la famille Richard marque celle de la Drôme depuis 1885, c'est depuis 2006 qu'elle est plus spécifiquement associée au Val de Drôme. Suite à l'incendie de la maison mère à Aouste-sur-Sye, créée alors par son arrière-grand-père, Patrick Richard reconstruit en effet un nouveau site de production à Montoisson. Proche des productions dauphinoises, ce moulin sera dédié à la production d'huiles de noix, noisette et colza. La production d'huiles d'olive se poursuit, elle, au moulin historique de Nyons, puis aux moulins d'Uzès et des Mées, rachetés successivement en 2016 et 2017.

L'ARRIVÉE DE LA 5^E GÉNÉRATION

Aujourd'hui, Patrick Richard est toujours PDG et deux de ses enfants ont rejoint l'entreprise : Louis sur la partie commerce et marketing depuis 2018, et Emma sur la partie exploitation, RH et achats depuis 2021. Cette 5^e génération porte avec ferveur la devise « goût et tradition » de la Maison Richard, mais aussi ses valeurs inchangées depuis bientôt 140 ans, comme les rappelle Emma Richard-Rival : « la simplicité et la pérennité sont nos maîtres-mots. Notre seule ambition est de faire perdurer l'entreprise, tout en conservant un petit effectif avec une organisation simple et des relations faciles. »

L'entreprise a reçu en début d'année le Prix d'Excellence du ministère de l'Agriculture qui salue le savoir-faire et la régularité des résultats obtenus aux dernières éditions du Concours général agricole. La famille a dédié ce prix à l'ensemble de son équipe.

« C'est tout un collectif qui a permis d'obtenir cette belle récompense. »



4 moulins ± 50 salariés
Nyons - Montoisson / Uzès - Les Mées
20 colporteurs

4 huiles d'olive AOP de Nyons / Nîmes / Haute-Provence / Provence (sur 8 existant en France)
10 magasins
1 boutique en ligne

UNE FONDATION ET DE BEAUX PROJETS

Très attaché à l'humain, Henry Richard, le fondateur de l'entreprise, allait vendre son huile d'olive en faisant le tour des fermes. C'était les débuts du colportage, un mode de distribution que la famille Richard a toujours conservé avec fierté et avec lequel elle réalise encore aujourd'hui 60 % de ses ventes. Ce sont ainsi 20 camions qui parcourent le quart sud-est de la France et qui portent aussi un fort enjeu social. « En zone rurale, notre colporteur est parfois la seule personne que nos clients voient de la journée... », explique Emma Richard-Rival.

« Nous avons mis en place une démarche RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises). C'est un nouveau mot mais nous faisons ça depuis toujours. Travailler en proximité et en circuits courts avec des partenaires locaux pour limiter notre bilan carbone, accueillir des jeunes et les former, travailler avec des ESAT, pratiquer l'économie circulaire... Nous avons même créé la Fondation Huilerie Richard qui a pour but de soutenir le développement de l'écologie intégrale, au travers de projets liés à l'humain et au territoire : actions à caractère social et culturel, ou en faveur de l'environnement et de l'agriculture durable », explique Emma Richard-Rival qui symbolise, avec son frère Louis, le retour en Val de Drôme d'une jeunesse attachée à son territoire et fière de le représenter.



ÉCONOMIES d'ÉNERGIE

L'INTERCO VOUS ACCOMPAGNE

PROPRIÉTAIRE
OU LOCATAIRE,
LE SERVICE PUBLIC
INTERCOMMUNAL
DE L'ÉNERGIE (SPIE)
VOUS CONSEILLE
ET VOUS AIDE POUR
RÉALISER ET FINANCER
VOTRE PROJET
DE RÉNOVATION
THERMIQUE

RÉSERVÉ
AUX HABITANTS
DU VAL DE DRÔME

GRATUIT

SANS
CONDITIONS
DE REVENUS

INTERVENANTS
INDÉPENDANTS

SERVICE PUBLIC INTERCOMMUNAL DE L'ÉNERGIE

+ D'INFOS

**Pays
Diois**
aux Sources de la Drôme
Communauté des Communes du Diois

**Crestois et
Pays de Saillans**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
CŒUR DE DRÔME

VAL de Drôme
en Biovallée
L'INTERCOMMUNALITÉ

energie.habitat@cccps.fr
09 70 59 05 15

Financé par
**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
Liberté
Égalité
Fraternité

**France
Rénov'**
Le service public pour mieux
rénover mon habitat

**Agence
nationale
de l'habitat**
Anah

**TERRITOIRES
D'INNOVATION**
LE GRAND PLAN D'INVESTISSEMENT